



HAL
open science

Mademoiselle, fille de Monsieur : le prince et le père dans les Mémoires de la Grande Mademoiselle

Yohann Deguin

► **To cite this version:**

Yohann Deguin. Mademoiselle, fille de Monsieur : le prince et le père dans les Mémoires de la Grande Mademoiselle. Bulletin du Centre de Recherche du Château de Versailles, 2021, Gaston d'Orléans et l'Antiquité, 10.4000/crcv.20979 . hal-03286534

HAL Id: hal-03286534

<https://hal.science/hal-03286534v1>

Submitted on 4 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Mademoiselle, fille de Monsieur : le prince et le père dans les *Mémoires* de la Grande Mademoiselle

*Mademoiselle, Daughter of Monsieur: the Prince and the Father in La Grande
Mademoiselle's Memoirs*

Yohann Deguin



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/crcv/20979>

DOI : [10.4000/crcv.20979](https://doi.org/10.4000/crcv.20979)

ISSN : 1958-9271

Éditeur

Centre de recherche du château de Versailles

Ce document vous est fourni par Université de Caen Normandie



Référence électronique

Yohann Deguin, « Mademoiselle, fille de Monsieur : le prince et le père dans les *Mémoires* de la Grande Mademoiselle », *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles* [En ligne], 20 | 2021, mis en ligne le 29 décembre 2021, consulté le 04 juin 2024. URL : <http://journals.openedition.org/crcv/20979> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/crcv.20979>

Ce document a été généré automatiquement le 25 mai 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Mademoiselle, fille de Monsieur : le prince et le père dans les *Mémoires de la Grande Mademoiselle*

Mademoiselle, Daughter of Monsieur: the Prince and the Father in La Grande Mademoiselle's Memoirs

Yohann Deguin

Introduction

- 1 Anne Marie Louise d'Orléans-Montpensier, dite la Grande Mademoiselle, est la fille aînée de Gaston d'Orléans et de Marie de Bourbon, sa première épouse. Elle est ainsi « Bourbon des deux côtés¹ », selon sa propre expression, et petite-fille de France, en vertu du titre que son père fit créer pour elle. Celle qu'on appelle encore simplement Mademoiselle s'illustre tout particulièrement pendant la Fronde, ce qui lui vaut un premier exil sur ses terres de Saint-Fargeau. Elle entreprend alors la rédaction de Mémoires. Plusieurs phases d'exil – notamment parce qu'elle refuse de se marier à qui lui désigne Louis XIV – lui permettront de reprendre ponctuellement l'écriture de ce texte, dont la rédaction s'étendra alors de 1653 à 1688. Cette longue période implique des soubresauts dans la tonalité du texte et dans le regard porté sur certains personnages², Gaston d'Orléans en premier lieu, puisque c'est lui qui nous intéresse ici.
- 2 Les pères ont une place toute particulière dans les Mémoires d'Ancien Régime³. Parce qu'ils permettent au mémorialiste sinon de légitimer sa prise de parole, du moins de l'autoriser, ils ont une position de pivot. Du vivant de leur père, les mémorialistes obtiennent le droit de parole par délégation d'autorité ; après la mort de leur père, ils l'obtiennent par l'héritage et le transfert symbolique de l'autorité du corps du père au corps du fils. Ces deux principes sont problématiques dans le cas de Mademoiselle. En tant que femme, cette dernière est en principe exclue de la dévolution du pouvoir paternel. Pour l'obtenir, par délégation ou par héritage, il lui faut abolir les frontières

du genre et c'est pourquoi elle se pense, à bien des égards, en prince. La construction d'une figure héroïque, chez Mademoiselle, s'entend en fonction de son rapport à la figure et à l'héritage paternels. Il importe donc de considérer le portrait croisé que les *Mémoires* donnent à voir, tant de la fille que du père, tant du prince que de la princesse.

- 3 Anne Marie Louise d'Orléans construit en effet un portrait ambigu de Gaston d'Orléans, tendu entre un idéal de solidarité familiale qui relève de la *pietas* et la réalité d'un rapport conflictuel entre père et fille. La *pietas*, davantage même que le respect dû au père, renvoie à la dévotion qu'on lui doit et qu'on doit à tous les ancêtres, le père étant *pater familias* et donc chef de famille. Cette valeur antique est emblématisée par la figure d'Énée portant Anchise sur ses épaules et par les récits généalogiques qui exaltent la gloire familiale. Comme princesse et membre de la famille royale, soit de la première famille du royaume, Mademoiselle ne saurait déroger à cette ancienne vertu. Comme tout bon mémorialiste, elle doit se conformer au pacte de vérité de l'écriture personnelle, qu'elle affirme, au seuil de ses *Mémoires*. La réalité conflictuelle de la relation entre la princesse et le prince fait se heurter deux principes aussi bien éthiques que génériques : la piété filiale attendue dans les *Mémoires* comme dans les mœurs d'une princesse s'oppose à l'honnêteté et à la franchise du discours mémoriel, non moins attendues.
- 4 De la tension entre ces deux principes résulte une image duelle de Gaston d'Orléans dans les *Mémoires*, permettant d'envisager le portrait du père comme le point de rencontre d'une poétique du récit mémoriel, autobiographique, avec celle du récit de Vie⁴. En effet, il nous semble que le portrait de Gaston d'Orléans dans les *Mémoires* de sa fille relève davantage de *res gestae*, en empruntant au genre des Vies⁵, que du portrait mondain tel qu'on le pratique au XVII^e siècle, sous l'impulsion même de la Grande Mademoiselle⁶. Le portrait filé d'un *pater familias* tout à la fois idéal et défaillant traduirait, ce sera en tout cas notre hypothèse, une poétique paradoxale de l'oubli dans les *Mémoires*, propre à activer une solidarité de classe, une exaltation du sang et des valeurs lignagères. Il s'agirait en somme, pour Mademoiselle, d'assurer tout à la fois son devoir d'honnêteté et son devoir de respect filial. Après avoir vu dans quelle mesure le portrait croisé de Mademoiselle et de son père donne lieu au portrait d'un lien symboliquement chargé, nous verrons qu'il participe aussi de la fabrique d'une légende noire, inscrite dans le texte mais adossée à une poétique de l'oubli qui la neutralise paradoxalement en tant que telle, au bénéfice du respect filial.

Le portrait d'une relation

- 5 Dans les *Mémoires* de sa fille, Gaston d'Orléans est la plupart du temps qualifié par son prédicat nobiliaire : « Son Altesse Royale » ou « Monsieur », dont l'usage diminue lorsque Louis XIV prend effectivement le pouvoir et que son frère Philippe devient à son tour Monsieur. Mademoiselle s'en explique par son respect des usages de cour :

La reine se mit à rire et me dit : « Je suis étonnée de vous entendre dire mon père ; pourtant vous faites bien : car monsieur mon père serait ridicule. » Je lui répondis : « Cela est si commun que telles gens comme moi ne le doivent plus dire ; de l'appeler Monsieur, à cette heure qu'il y en a un autre, cela ne seroit pas bien ; et il me faut du temps à m'accoutumer à dire M. le duc d'Orléans ou Son Altesse royale ; et je ne sais si ce dernier est respectueux devant Vos Majestés⁷. »

6 À partir du récit de la mort de Gaston, qui survient en 1660, Mademoiselle le désigne, dans le texte, comme « mon père ». La mort de Gaston d'Orléans, dans le récit, va constituer un tournant dans le portrait qu'en fait Mademoiselle : de prince inconstant il va devenir le père à défendre.

7 Mademoiselle commence ses *Mémoires* en soulignant le lien évident entre sa naissance et le destin de sa famille :

Le commencement du malheur de ma maison arriva peu après ma naissance, puisqu'elle fut suivie de la mort de ma mère : ce qui a bien diminué de la bonne fortune que le rang que je tiens me devoit faire attendre. Les grands biens que ma mère a laissés à sa mort, et dont je suis seule héritière, pouvoient bien, dans l'opinion de la plupart du monde, me consoler de l'avoir perdue. [...] Bientôt après qu'elle fut morte, on fit ma maison⁸, et l'on me donna un équipage bien plus grand que n'en a jamais eu aucune fille de France.⁹

8 Le récit de naissance fait peu de place au père. La filiation de la princesse est suffisamment connue pour qu'on n'ait pas besoin de la rappeler. Mais cette absence du père est aussi un moyen d'en retarder l'apparition glorieuse et quasi légendaire. En effet, Gaston ayant été exilé très tôt dans l'enfance de Mademoiselle, à la suite de Marie de Médicis, la véritable naissance d'un lien entre la fille et le père a lieu au retour de ce dernier à la cour en 1635 :

Aussitôt que je sus le retour de Monsieur en France, j'allai jusqu'à Limours à sa rencontre. Je n'avois que quatre ou cinq ans lorsqu'il s'en alla ; il voulut éprouver si après une si longue absence je le reconnoïtrois, et, pour n'avoir rien qui le distinguât de ceux de sa cour, il se fit ôter son cordon bleu, et puis on me dit : « Voyez qui de tous ceux-là est Monsieur. » En quoi la force de la nature m'instruisit si bien que, sans hésiter un moment, j'allai lui sauter au cou, dont il parut touché d'une merveilleuse joie¹⁰.

9 Cette reconnaissance, imputée à la « force de la nature » relève d'une topique très ancienne. Outre, peut-être, le souvenir de Jeanne d'Arc reconnaissant Charles VII, qui ne saurait tout à fait être inconnu à une demoiselle d'Orléans, Mademoiselle réinvestit ici la tradition littéraire de l'*anagnorisis*, scène de reconnaissance spectaculaire et mise en scène, dont la fortune est immense : dans l'épopée antique, dans les hagiographies où la reconnaissance familiale est la plus représentée, dans les tragédies, comédies et romans antiques et médiévaux... Le récit est affecté et déploie une gestuelle dramatique : l'absence d'hésitation, la spontanéité de l'enfant qui saute au cou de son père et l'émotion du père fabriquent un lien spirituel entre les deux personnages. Cette reconnaissance est une nouvelle naissance, pour la fille qui obtient un statut social par le père et pour le père, ici revenu à la cour.

10 La suite immédiate du texte évoque, non sans ambiguïté ni reconstruction à des fins politiques, le *Ballet des quatre monarchies chrétiennes* donné par Gaston d'Orléans en 1635. Trois ballets – l'un du roi, l'autre de Richelieu, et celui de Gaston – avaient été organisés dans cet ordre pour humilier Gaston d'Orléans. En effet, la préséance du rang devait placer le ballet du frère du roi en deuxième position : le placer après celui donné en l'honneur de Richelieu constitue un premier affront, outre que la princesse, sa fille, joue Minerve soumise au Roi – elle lui rend les armes – dans le *Ballet des quatre monarchies chrétiennes*. Au sein du récit, Mademoiselle donne l'impression que le ballet de Monsieur est donné avant celui de Richelieu, et elle en efface le caractère symbolique et allégorique pour n'en conserver que la gloire et la célébration du lien entre elle et son père, et sa supériorité : « celui du roi ne donna pas tant de

divertissement¹¹ », affirme-t-elle. Placer ses *Mémoires* sous l'égide de la défense de Gaston d'Orléans, masquer sa disgrâce permet à la mémorialiste de légitimer sa propre position curiale et politique. Mademoiselle fabrique la gloire paternelle pour fabriquer sa propre gloire et a soin de toujours mettre en évidence l'intérêt qu'elle porte aux actions paternelles, qui lui permettent de constituer son propre *ethos* de digne fille et de princesse, digne aussi. Ce mouvement est particulièrement sensible lors du récit de la prise de Gravelines par Gaston :

Pendant que la cour étoit occupée à empêcher que ces commencements de sédition n'eussent de mauvaises suites, Monsieur assiégeoit Gravelines, qui se défendoit fort bien ; aussi sa longue et vigoureuse résistance en rendit-elle la prise plus glorieuse à Son Altesse royale, à l'honneur de qui on doit encore dire que le succès de cette entreprise avoit toujours été trouvé si difficile, que du règne du roi son frère, bien que le cardinal de Richelieu, qui gouvernoit, fût un très-grand ministre d'État et un des plus hardis hommes du monde dans ses desseins, l'on n'avoit jamais osé former celui d'attaquer cette place. La nouvelle de sa reddition me donna une joie inconcevable, parce que j'ai toujours eu pour Monsieur toute la tendresse possible, même lorsque j'ai cru n'en être pas bien traitée¹².

- 11 Comme tout mémorialiste, Mademoiselle affirme qu'elle ne dira que ce qu'elle a vu de ses yeux. Or, ici, du siège, elle n'a rien vu et de même, ce qu'elle sait de la difficulté de prendre la ville de Gravelines n'est que de seconde main. C'est toutefois pour la gloire de Gaston d'Orléans qu'elle rappelle l'événement et qu'elle opère un glissement jusqu'à sa propre relation avec son père. Il y a ici un brouillage des temporalités : en 1644, lors de la prise de Gravelines, Mademoiselle a dix-sept ans et n'a pas encore eu l'occasion de se croire maltraitée par son père – elle en aura bien d'autres ensuite. Elle anticipe déjà sur les actions négatives du prince pour signaler sa propre grandeur d'âme, de fille tendre et qui participe aux gloires paternelles jusqu'à en faire le récit dans celui de sa propre vie : elle accomplit pleinement, dans ce récit, son devoir de *pietas*.
- 12 Le procédé est réciproque : les gloires de la fille doivent faire la grandeur du père. Cette réciprocité est importante car elle garantit que le récit n'est pas constitué seulement pour la grandeur de celle qui l'écrit. L'entreprise individuelle des *Mémoires* aboutit à un partage de la mémoire, ici entre le père et la fille.
- 13 Pendant la Fronde, Gaston envoie Mademoiselle à Orléans pour empêcher que la cité, qui est son apanage, n'accueille les armées royales. La mémorialiste doit justifier une action relevant du crime de lèse-majesté. C'est pourquoi elle construit un discours qui vient légitimer ses faits et gestes, et l'adosse naturellement à une identité familiale et paternelle. Elle escalade en effet les murs d'Orléans, sûre de la légitimité de maîtresse des lieux que lui confère l'apanage de son père : « lorsque les personnes de ma qualité sont en un lieu, elles y sont les maîtresses, et avec assez de justice. “Je la dois être ici, puisqu'il est à Monsieur”¹³ ». La légitimité à s'exprimer et à agir est ici largement associée aux deux principes que nous évoquions plus tôt : la délégation et l'héritage. Si Mademoiselle peut prétendre agir et relater son action dans ses *Mémoires*, c'est parce qu'elle y est autorisée par son père – qui lui donne pour mission de se rendre à Orléans – mais aussi parce qu'en tant que fille de Monsieur, elle est « d'Orléans », et maîtresse en son absence, par continuité lignagère.
- 14 Toutefois, Mademoiselle est assujettie à une double allégeance : celle due à Louis XIV d'une part, tout à la fois son roi, son cousin et par-dessus tout son chef de famille, et celle due à son père Gaston d'Orléans de l'autre. Si l'allégeance politique de la mémorialiste devrait aller sans hésitation à son roi, c'est sa position familiale qui la met

dans une situation précaire de double allégeance : Mademoiselle a, en somme, deux *patres*, le roi et le père, le chef de la maison de Bourbon et le chef de la maison d'Orléans. C'est ainsi parce qu'elle adopte la posture d'une fille sans cesse investie du pouvoir paternel, qui s'affirme en héritière et entend établir une manière d'agir féodale, que la Grande Mademoiselle justifie son action dans la Fronde. Elle réinvestit aussi l'imaginaire héroïque de reines historiques ou épiques : Marguerite de Valois, Jeanne d'Arc ou encore Sémiramis¹⁴, rattachant ainsi ses actions aux valeurs de la noblesse immémoriale. Cette représentation épique de soi tient également des allégories mythologiques courantes dans la représentation des Grands : on peut penser aux portraits innombrables qui la représentent tantôt en Diane, en Minerve, en Séléné.

Fig. 1. Pierre Bourguignon (1630-1698), *Anne-Marie-Louise d'Orléans (1627-1693), duchesse de Montpensier*, huile sur toile, 189,5 × 149 × 3 cm. Versailles, musée national des châteaux de Versailles et de Trianon, MV 3504.



Permalien : [notice sur le site des collections du château de Versailles](#)

© RMN-GP (Château de Versailles) / Droits réservés

Fig. 2. Jean Nocret (1617-1672) [anc. attribué à Pierre Mignard], *Portrait mythologique de la famille de Louis XIV*, 1670, huile sur toile, 306 × 426,5 cm. Versailles, musée national des châteaux de Versailles et de Trianon, MV 2157.



Permalien : [notice sur le site des collections du château de Versailles](#)

© Château de Versailles, Dist. RMN / Jean-Marc Manaï

Fig. 3. Jean Nocret (1617-1672) [anc. attribué à Pierre Mignard], *La Famille de Louis XIV en 1670 représentée en travestis mythologiques* (détail), 1670, huile sur toile, 306 × 426,5 cm. Versailles, musée national des châteaux de Versailles et de Trianon, MV 2157.



Permalien : notice sur le site des collections du château de Versailles

© RMN-GP (Château de Versailles) / Droits réservés

- 15 Ces représentations picturales de la Grande Mademoiselle ne sont jamais détachées d'une association filiale, qui associe donc lignage et mythologie ancienne : ou bien le modèle est représenté en groupe, ou bien – c'est le cas de la plupart des portraits où Mademoiselle est seule et vêtue à l'antique – elle est montrée tenant un portrait de Gaston d'Orléans. Cette convention picturale de représentation des défunts donne ainsi à voir un portrait de Gaston d'Orléans dans le portrait de sa fille : il n'en va pas différemment des *Mémoires*, qui ne proposent rien de moins qu'un portrait dans le portrait, qu'une filiation toujours rappelée et affirmée.
- 16 La Grande Mademoiselle assoit ainsi son action politique en tant que déléguée de Gaston d'Orléans. Pour elle, c'est l'héritage potentiel et le lignage avec Henri IV qui conditionnent la représentation de soi en amazone¹⁵. Héritière d'une légende guerrière et d'une lignée qui s'est posée en contre-pouvoir, elle répète une geste familiale qui lui donne une pleine légitimité et liberté d'action.
- Par solidarité familiale, elle fait sienne l'entreprise de son père et se réjouit de ces « grandes choses » qui fleurent la rébellion, la révolution de palais : le frère d'un roi défunt, bafoué par un ministre, s'insurge légitimement contre un pouvoir inique, sans vouloir pour autant s'en emparer, voilà qui constitue une bonne situation initiale de tragédie... Puis, pour obéir à « l'honneur de sa maison », elle décide de réviser souverainement le jugement qu'elle portait jusque-là sur son cousin [le prince de Condé]¹⁶.
- 17 Le pouvoir investi par le père et la certitude constamment réitérée de servir des intérêts familiaux, quitte à confondre famille régnante potentielle et famille régnante effective, lui servent à mettre en scène une légitimité politique. On assiste alors à une

abolition symbolique de la loi salique et au retour à un ordre ancien afin d'asseoir sa prétention à une revendication qui dépasse le cadre autorisé au féminin, comme le suggèrent les paroles rapportées du président du parlement de Dijon :

Il me dit que si j'eusse été du temps de ceux qui avoient fait la loi salique, ou qu'ils eussent pu prévoir que la France eût eu une princesse telle que moi, on ne l'auroit jamais faite, ou que du moins on l'auroit supprimée en ma faveur¹⁷.

- 18 Au-delà de la seule incarnation du père dans sa fille, on peut noter deux choses : Gaston d'Orléans lui-même a longtemps été le dépositaire d'une autorité au moins espérée, parce qu'il était l'héritier présomptif du trône avant la naissance du futur Louis XIV. Cet espoir du pouvoir demeure chez Mademoiselle, dans une potentielle réécriture de l'histoire où elle se constitue en héritière de la couronne, voire en héritier mâle, à défaut d'avoir un frère. « Pour Mademoiselle, la gloire du premier ordre se trouve en quelque sorte acquise par la naissance, par son rang et l'éclat de son nom¹⁸ ».

La défense des intérêts de la haute noblesse et de sa maison lui permet de faire valoir les siens propres, comme fille et comme femme. Le sang, la race, l'hérédité justifiant les droits politiques du duc d'Orléans qu'elle représente lui permettent d'affirmer sa propre valeur en niant au passage que son sexe puisse faire obstacle à sa grandeur¹⁹.

- 19 Cette position est problématique : la duchesse de Montpensier n'est jamais que la représentante des droits politiques de son père, c'est-à-dire d'une autorité masculine. En réalité, ses intérêts propres sont secondaires. Le texte donne une tout autre version des faits. Il fusionne les intérêts de la mémorialiste dans ceux d'une figure familiale d'importance qu'est le père, Gaston. De fait, la légitimité de la Grande Mademoiselle se trouve tout entière dans une identité lignagère qu'elle ne cesse de rappeler. Elle n'a pas à faire la preuve de son statut, ni des prérogatives politiques qui peuvent être les siennes, puisque sa position semble les justifier pleinement et absolument.
- 20 En somme, le récit des hauts faits, l'imaginaire héroïque et épique, reposent sur l'hybridation de la figure de Mademoiselle avec celle de son père : elles sont indissociables. De même dans l'iconographie, l'omniprésence du portrait du père entre les mains de la fille représentée renvoie largement à la tradition des *stemmata imaginum*, à un certain usage des images familiales, sensible dans la description que donne Mademoiselle des galeries de portraits de ses domaines :

Tous leurs noms sont écrits sous les portraits afin que si quelqu'un avoit une ignorance assez crasse pour ne les pas connoître, on leur apprît. Ma belle-mère, on sait assez qu'elle est de Lorraine. M. de Montpensier y est aussi, avec madame sa femme Catherine-Henriette de Joyeuse ; et moi sur la cheminée, qui tiens le portrait de mon père. Il m'a semblé mieux là qu'entre ses deux femmes, étant bien aise de ne mettre personne au rang de ma mère²⁰.

L'injustice du prince ou la légende noire

- 21 Si le lien spirituel, symbolique, qui se dessine entre le père et la fille par le biais du sang et des solidarités qu'il impose en tant que valeur nobiliaire, semble idéal, il se heurte à une certaine réalité. Après la Fronde, Gaston refuse de soutenir sa fille et la tient pour seule responsable de ses actes, l'accusant d'avoir voulu jouer à l'héroïne. La mémorialiste mentionne, plus tard, le devoir ancien de l'hospitalité :

À d'autres personnes rien ne seroit de si ordinaire que le père logeât sa fille à son logis et qu'il lui laissât la liberté de se servir de qui elle voudroit ; ce sont de ces choses si ordinaires que l'on n'en parlerait point. Mais comme ce sont des grâces

pour moi, et que je n'en ai jamais reçu d'autres de mon père, ses amis et les miens ne parloient d'autre chose pour le louer de son bon naturel envers moi, et pour faire connoître que j'étois bien raccommo'dée avec lui²¹.

- 22 L'entorse de Gaston au devoir d'hospitalité, *a fortiori* filial, autorise la mémorialiste à dresser un portrait noir de son père.

[...] je le suppliai de me permettre de loger à Luxembourg, ne jugeant pas à propos d'être si près du Louvre, n'y allant pas. Il me répondit : « Je n'ai point de logement. » Je lui dis : « Il n'y a personne céans qui ne me quitte le sien, et je pense que personne n'a plus de droit d'y loger que moi. » Il me repartit aigrement : « Tous ceux qui y logent me sont nécessaires, et n'en délogeront pas. » Je lui dis : « Puisque Son Altesse royale ne le veut point, je m'en vais loger à l'hôtel de Condé, où il n'y a personne. — Je ne le veux pas. — Où voulez-vous donc, Monsieur, que j'aille ? — Où vous voudrez » et s'en alla²².

- 23 Lors de la débâcle de la Fronde, Mademoiselle rapporte une scène conflictuelle qui la confronte à son père. En effet, Gaston d'Orléans entreprend de traiter avec la cour sans se soucier de la situation des autres vaincus, dont sa fille.

[...] j'entrai dans le cabinet de Madame, où je trouvai Monsieur, à qui je demandai s'il avoit ordre de s'en aller. Il me dit qu'il n'avoit que faire de m'en rendre compte. Je lui dis : « Quoi ! Vous abandonnez M. le Prince et M. de Lorraine ! » Il me répliqua encore la même chose. Je le suppliai de me dire si je serais chassée ; il me dit qu'il ne se mêloit point de ce qui me regardoit²³.

- 24 Elle écrit encore :

Je pris la liberté de lui dire : « Quand j'ai été à Orléans, ç'a été par votre ordre ; je ne l'ai pas par écrit, parce que vous me le commandâtes vous-même ; mais j'en ai [de vos ordres par écrit] pour toutes les choses qui y étoient à faire, et même des lettres de Votre Altesse royale plus obligeantes qu'il ne m'appartenoit, où elle me témoigne des sentiments de bonté et de tendresse, qui ne m'eussent pas fait croire que Votre Altesse royale en dût user comme elle en use présentement. — Et l'affaire de Saint-Antoine, me dit-il, ne croyez-vous pas, Mademoiselle, qu'elle vous a bien nui à la cour ? Vous avez été si aise de faire l'héroïne, et que l'on vous ait dit que vous l'étiez de notre parti, que vous l'aviez sauvé deux fois, que, quoi qu'il vous arrive, vous vous en consolerez, quand vous vous souviendrez de toutes les louanges que l'on vous a données. » J'étois dans un grand étonnement de le voir en telle humeur²⁴.

- 25 Une seule émotion vient commenter le dialogue : l'étonnement de la mémorialiste. Seul le système de juxtaposition du style direct et du style indirect suggère au lecteur l'injustice de traitement qu'elle subit : la relation directe des propos présente d'elle-même les positions de chacun. Le commentaire de l'action est contenu dans l'action même, laissant le lecteur potentiel seul juge d'une situation dont, en réalité, la mémorialiste rapporte à plaisir les termes dans une scène livrée brute pour une lecture bienveillante. La posture de la mémorialiste, dans le dialogue, est une posture affective. Certes, elle en appelle aux ordres de son père, mais c'est surtout les « sentiments de bonté et de tendresse » qu'elle prête à Gaston d'Orléans qui confèrent au discours une tonalité familiale qui répond à la tonalité politique.

- 26 La mémorialiste donne ensuite à voir les termes de sa soumission à son père et se peint elle-même en *filia dolorosa*, niant ainsi au cœur même du récit agonistique toute prétention conflictuelle.

Je lui repartis : « Je ne crois pas vous avoir plus mal servi à la porte Saint-Antoine qu'à Orléans. J'ai fait l'une et l'autre de ces deux choses si reprochables par votre ordre ; et, si c'étoit encore à recommencer, je le ferois, puisque c'étoit de mon

devoir de vous obéir et de vous servir. Si vous êtes malheureux, il est juste que j'aie ma part à votre mauvaise fortune ; et, quand je ne vous aurois pas servi, je ne lairrais pas d'y avoir participé. C'est pourquoi, il vaut mieux, à ma fantaisie, avoir fait ce que j'ai fait, que de pâtir pour rien. Je ne sais ce que c'est que d'être héroïne : je suis d'une naissance à ne jamais rien faire que de grandeur et de hauteur en tout ce que je me mêlerai, et l'on appellera cela comme l'on voudra ; pour moi, j'appelle cela suivre mon inclination et suivre mon chemin ; je suis née à n'en pas prendre d'autre²⁵. »

27 Elle assure un va-et-vient constant entre une conduite assumée – « si c'étoit encore à recommencer [les actions de la Fronde], je le ferois » – et des tentatives de resserrer les liens qui l'unissent à son père en vertu de la *pietas* : elle a « [s]a part [sa] mauvaise fortune ». En assurant Gaston d'Orléans de son obéissance, en renvoyant ses actions à la gloire de son nom et de son rang, la duchesse de Montpensier affirme avoir agi pleinement dans l'intérêt du collectif que représente le *pater familias* et en suivant les ordres de celui-ci. Il y a pourtant bel et bien un conflit ouvert, ici, entre le père et la fille. Il ne tient cependant peut-être pas tant aux actions de l'une et de l'autre pendant la Fronde qu'à une opposition quant à leurs conceptions respectives des valeurs familiales. Ces dernières, chez Mademoiselle, lui permettent de représenter son père en défaut devant ses devoirs lignagers ; elle-même peut donc se représenter comme garante d'un devoir accompli vis-à-vis de ses ancêtres. Aux intérêts décevants du père peuvent se substituer des intérêts supérieurs : ceux du nom, du sang, du rang. Ce déplacement de la question de l'autorité légale – le père – vers une autorité morale – le devoir envers le sang – permet à Mademoiselle de se soustraire à une autorité qui démissionne d'elle-même, comme l'indiquent les derniers mots rapportés, sans commentaires, du duc d'Orléans.

28 Le caractère du duc d'Orléans est en outre peint par des témoins de bonne foi, auxquels Mademoiselle délègue la parole, ici Christine de Suède :

Elle [Christine de Suède] trouva que j'avois grande raison, et lui beaucoup de tort ; qu'elle souhaitoit de le voir pour lui en parler, et qu'elle seroit bien aise de nous raccommoier ; qu'il étoit injuste de m'avoir ôté des gens qui me servoient bien ; qu'elle vouloit s'employer par toutes sortes de voies pour me les faire rendre, et à me raccommoier à la cour et avec Son Altesse royale²⁶ [...].

29 Là le moi-personnage des *Mémoires* :

Je disois à Préfontaine : « Il seroit à souhaiter pour moi que mes affaires avec Son Altesse royale ne fussent jamais finies : je suis assurée que, dès qu'elles le seront, il se déchaînera contre moi, et qu'il ajoutera encore de nouvelles persécutions à celles qu'il me cause et que je souffre pour l'amour de lui. » [...] Toutes ces choses et mon rhume m'avoient mise dans une telle mélancolie que je pleurois souvent, et cette envie me prenoit dès que je voyois Monsieur²⁷.

30 Ce qu'il est intéressant de constater, c'est que la critique du père prend toujours place dans des situations dialoguées et jamais dans le récit lui-même. C'est le personnage qui prend en charge la réalité alors que la narratrice se tourne vers l'idéal. De la sorte, le portrait négatif de Gaston d'Orléans n'existe que dans la remémoration indirecte, pas dans le discours de la mémorialiste. Ce décalage permet de dresser en trompe-l'œil le portrait ambigu du prince et du père. En somme, si l'on peut entendre Mademoiselle et ses proches blâmer Gaston d'Orléans, c'est dans leurs *personae* passées. Les êtres du présent de l'écriture et de la lecture, en premier lieu l'écrivaine, se mettent ainsi à distance du portrait négatif, qui n'apparaît qu'en filigrane de l'idéal. Cet idéal se traduit

par une constante invitation à l'oubli – paradoxal dans un ouvrage mémoriel – qui tend à accorder un pardon chrétien, pour un prince chrétien.

L'oubli pour pardonner

- 31 Une fois son père mort, Mademoiselle se donne la charge de travailler à la défense de sa mémoire et un glissement s'opère : elle n'est plus la fille maltraitée mais dévouée, elle devient littéralement Énée portant Anchise sur ses épaules. Ainsi, lors de la clôture de la succession de son père, Gaston d'Orléans, elle défend ses intérêts et son rang contre sa belle-mère qui commet une entorse vis-à-vis du protocole.

Je retournai à Paris, où l'on termina notre affaire, entre ma belle-mère et moi. Le roi s'en mêla : on me donna la moitié de Luxembourg et des rentes et quelques petits domaines [...]. On m'apporta le contrat à signer après ma belle-mère ; elle avoit signé *Marguerite de Lorraine* ; ce qui ne se fait pas : car les femmes des fils de France, signent, comme leurs maris, rien que le nom de baptême. Comme je vis cela je signai au-dessus. M. Colbert, qui étoit présent, me dit : « Vous signez devant Madame ? » Je lui répondis : « Quand elle signera comme femme de mon père, je signerai après ; mais comme sœur de M. de Lorraine, puisqu'elle met son nom, j'irai toujours devant elle. » Elle croyait que l'on lui passeroit cela ; je n'avois garde. On en parla le soir chez la reine ; le roi dit que j'avois raison²⁸.

- 32 Marguerite de Lorraine marche sur un fil entre son statut d'origine, conféré par sa naissance, et son statut d'épouse : elle jouit de deux positions familiales distinctes. Mademoiselle profite de cette confusion pour signifier qu'au statut qu'on choisit de mettre en valeur répond une position sociale précise. Le protocole curial devient l'instrument d'une prétention politique autant que de la défense *post mortem* des prétentions du père qui redevient « fils de France », donc fils d'Henri IV, quand l'habitude avait fini par le voir plutôt oncle de roi ou frère de roi. Opposée à la figure de sa belle-mère, présentée comme une marâtre tout au long des *Mémoires*, Mademoiselle se place du côté des intérêts du royaume et des fils de France, se prévaut de l'assentiment du roi, et peut ainsi infléchir l'ordre naturel à son gré.
- 33 Le récit de la mort de Gaston d'Orléans permet en outre à l'écrivaine de rappeler, dans le temps de l'écriture, des sentiments qui avaient été oubliés ou que la mémorialiste feint d'avoir oubliés, pour signaler, dans le temps rapporté de la mort du père, les imperfections d'une relation qu'il ne s'agit pas de réfracter dans l'image topique du « meilleur des pères » ; l'éloge euphémisé entre alors en tangence avec la confession qui permet de renouer les liens un moment négligés.
- 34 Mademoiselle fabrique des *ultima verba* à elle adressés. Absente lors de la mort de Gaston d'Orléans, elle fait le récit de leurs adieux en montrant le prince prêt à accueillir la mort.

Le matin que l'on partit de Chambord, il vint à quatre heures du matin m'éveiller ; il s'assit sur mon lit et me dit : « Je crois que vous ne serez pas fâchée que je vous aie éveillée, puisque je n'aurois pas eu le temps de vous voir tantôt. Vous allez faire un grand et long voyage : car quoi que l'on dise, la paix n'est pas si aisée à faire que l'on croit, et peut-être ne se fera-t-elle pas ; ainsi votre voyage sera peut-être plus long que l'on ne dit. Je suis vieux, usé ; ainsi je puis mourir pendant votre absence. Si je meurs, je vous recommande vos sœurs. Je sais bien que vous n'aimez pas Madame ; qu'elle n'a pas eu envers vous toute la conduite qu'elle eût pu avoir ; ses enfants n'en peuvent mais ; pour l'amour de moi, ayez en soin. Elles auront bien besoin de vous ; car pour Madame, elle ne leur sera pas d'un grand secours. » Il m'embrassa

trois ou quatre fois. Je reçus cela avec beaucoup de tendresse ; car j'ai le cœur bon ; ainsi pour peu que l'on rentre avec moi dans son devoir, l'on le touche aisément. Je dis à Monsieur tout ce que je sentis sur cela, qui fut des choses très-respectueuses, tendres et reconnoissantes de la sincérité avec laquelle il me parloit. Nous nous séparâmes fort bien, et je me rendormis. Si je ne me fusse souvenue très-bien de cela, je croirais l'avoir songé, vu ce qui s'étoit passé auparavant²⁹.

- 35 La posture décrite par Mademoiselle renvoie à celle prescrite dans les *artes moriendi*. Le bon chrétien se doit d'accepter la mort avec calme et paix, après s'y être préparé. La préparation de Gaston à la mort est narrée après coup, cette dernière n'en ayant pas été témoin :

[Monsieur] fit, dans le peu de temps que le relâche de sa maladie lui donna, toutes les choses qu'un bon chrétien doit faire ; depuis quelques années il songeoit à la mort : la mauvaise santé, l'exil et beaucoup d'esprit, font revenir les gens, à de certains âges ; et l'on doit dire, à la louange de madame de Saujon, qu'elle avoit fort contribué à lui faire songer à son salut. Il alloit souvent à l'église ; ne manquoit ni vêpres, ni grand'messe, prières ; ne vouloit plus que l'on jurât devant lui, ni chez lui ; il s'étoit désaccoutumé de cette méchante coutume. Il donna sa bénédiction à mes sœurs ; tout le monde étoit si troublé là que l'on ne songea point à [la] lui demander pour moi, et il n'en parla pas. On lui parla du comte de Charny ; mais il ne voulut rien dire en sa faveur. Il reçut ses sacrements à midi, dont il mourut sur les quatre heures³⁰.

- 36 Ce récit est celui de la belle mort, car c'est celui d'une mort chrétienne. Tout entier tourné vers la spiritualité et l'âme du défunt, le récit de la mémorialiste rend hommage aux mânes du père et invite à l'oubli de ses vices, préférant l'éloge unique de ses vertus.

Toutes les choses qui s'étoient passées entre nous me revenoient, non pour lui en savoir mauvais gré ; mais pour me donner de l'inquiétude si j'avois pu avoir, dans ces temps-là, manqué au respect à quoi j'étois obligée envers lui. Toutes ces pensées me tourmentèrent fort et redoublèrent ma douleur. Car quoique je connusse, plus je m'examinois, le peu de faute que j'avois eu à tout cela, je ne laissois pas d'avoir un chagrin mortel que Monsieur avant que de mourir n'eût pas connu mes tendres et respectueux sentiments pour lui et la méchanceté de ceux qui lui avoient dit le contraire. Cela m'occupa quelques nuits que je fus sans dormir³¹.

- 37 Les *Mémoires* de Mademoiselle sont pour elle le moyen d'afficher les sentiments naturels de douleur à la mort d'un être cher : elle pleure en fille. La mémorialiste affiche une affection filiale à rebours des liens l'unissant à son père tout au long de son récit autobiographique : les brouilles sont neutralisées au profit de l'affirmation de son respect de fille au père. Le récit de la mort de Gaston d'Orléans permet à la Grande Mademoiselle d'adopter une posture de fille affligée et repentante pour prouver sa propre vertu, de même que celle de son père.

- 38 Le récit de mort permet de rebattre les cartes et de rétablir *a posteriori* une solidarité familiale. En cela, Mademoiselle n'a peut-être jamais été plus fille de Monsieur qu'à partir du moment de sa mort, où elle devient seule garante et témoin autorisée du lien qui les unissait. Elle recrée ainsi une filiation brouillée. Le récit de la mort du père est ici le lieu d'un examen de conscience : pour autoriser l'ensemble de son discours, et endosser un rôle de modèle, la mémorialiste doit faire la preuve de sa propre exemplarité dans l'exercice de son respect aux mânes de son père.

Conclusion

- 39 En définitive, les *Mémoires* de la Grande Mademoiselle, et la place qu'ils font à Gaston d'Orléans, sont un observatoire efficace des valeurs anciennes qui président au portrait du prince, mais aussi au portrait des pères. Si le genre des Mémoires demeure extrêmement libre, au XVII^e siècle, la sociabilité de cour et les vertus gentiles s'imposent dans la description de soi par celle des autres. Gaston d'Orléans n'est ainsi pas un prince à l'antique, dans le portrait de lui que dresse sa fille. Elle s'érige cependant elle-même en garante de valeurs antiques, avec l'appui de motifs empruntés à des genres anciens – le récit de vie, l'épopée – comme de valeurs sociales – la *pietas*, les arts de mourir, l'hospitalité. Ce croisement de matrices d'écriture diverses – n'a-t-on pas largement dit que les Mémoires étaient au « carrefour des genres en prose³² » ? – donne au portrait de Gaston d'Orléans par sa fille une grande labilité : prince idéal autant que père indigne, père idéal autant que prince indigne, il acquiert sa grandeur dans le geste mémoriel de sa fille, qui invite, par piété filiale, à l'oubli des indignités, et à la valorisation de l'image idéale. Pour autant, la légende noire de Gaston d'Orléans demeure inscrite au sein du texte, et peut-être faut-il voir dans ces pieux vœux de l'oubli un simple vœu pieux.
-

BIBLIOGRAPHIE

Sources imprimées

MONTPENSIER Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de, 1868, *Mémoires*, éd. A. Chéruef, Paris, Charpentier, 4 vol.

MONTPENSIER Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de, 2020, *Mémoires*, éd. J. Garapon, Paris, H. Champion, vol. I et II.

Études

DEGUIN Yohann, 2020, *L'Écriture familiale des Mémoires*, Paris, H. Champion.

EICHEL-LOJKINE Patricia, 2001, *Le Siècle des grands hommes : les recueils de vies d'hommes illustres avec portraits du XVI^e siècle*, Louvain, Peeters.

FUMAROLI Marc, 1998, « Les Mémoires au carrefour des genres en prose », dans *ID.*, *La Diplomatie de l'esprit*, Paris, Gallimard, p. 183-216.

GARAPON Jean, 1989, *La Grande Mademoiselle mémorialiste*, Paris, Droz.

HARVEY Sara, 2013, *Entre littérature galante et objet précieux : étude et édition critique des divers portraits de Mademoiselle de Montpensier, 1659*, Paris, Hermann.

VERGNES Sophie, 2013, *Les Frondeuses : une révolte au féminin (1643-1661)*, Seyssel, Champ Vallon.

NOTES

1. MONTPENSIER 1868, t. II, p. 414. Nous renverrons désormais à cette édition. Jean Garapon a récemment donné une nouvelle édition des *Mémoires* de la Grande Mademoiselle, à laquelle il eût été plus commode de renvoyer. Malheureusement, cet article ayant été rédigé lors du confinement de l'automne 2020, il n'a pas été possible de consulter l'ouvrage dans des conditions favorables. Voir MONTPENSIER 2020.
2. Voir GARAPON 1989, p. 37.
3. Sur la figure du père dans les Mémoires, nous nous permettons de renvoyer à notre ouvrage : DEGUIN 2020, p. 128-135 et 190-200.
4. La majuscule renvoie ici au genre des Vies, où il ne s'agit non pas de raconter sa vie propre, mais celle d'hommes ou de femmes illustres.
5. Voir EICHEL-LOJKINE 2021.
6. La vogue du portrait littéraire, dans les années 1660, doit beaucoup au goût de Mademoiselle, qui en avait commandé à ses amis ; on en possède encore aujourd'hui quelques recueils : voir en particulier HARVEY 2013.
7. MONTPENSIER 1868, t. III, p. 113.
8. Ici, dans le sens d'« ensemble des personnes employées au service d'un grand personnage », TLF, s. v. « Maison ».
9. MONTPENSIER 1868, t. I, p. 2-3.
10. *Ibid.*, t. I, p. 10.
11. *Ibid.*
12. *Ibid.*, t. I, p. 93.
13. *Ibid.*, t. I, p. 363.
14. Voir le chapitre « Les “choses extraordinaires” d'une vie : Mademoiselle et Corneille » dans GARAPON 1989, p. 127-158.
15. Sur l'*ethos* et la représentation des frondeuses voir VERGNES 2013.
16. GARAPON 1989, p. 129.
17. MONTPENSIER 1868, t. III, p. 295.
18. GARAPON 1989, p. 112.
19. VERGNES 2013, p. 280.
20. MONTPENSIER 1868, t. IV, p. 431.
21. *Ibid.*, t. III, p. 84.
22. *Ibid.*, t. II, p. 196-198.
23. *Ibid.*, t. II, p. 196.
24. *Ibid.*, t. II, p. 196-198.
25. *Ibid.*
26. *Ibid.*, t. II, p. 461.
27. *Ibid.*, t. II, p. 357.
28. *Ibid.*, t. IV, p. 19.
29. *Ibid.*, t. III, p. 376-377.
30. *Ibid.*, t. III, p. 428.
31. *Ibid.*, t. III, p. 418-419.
32. FUMAROLI 1998.

RÉSUMÉS

Fille de Gaston d'Orléans, la Grande Mademoiselle est aussi l'auteurice de *Mémoires* au sein desquels Monsieur, frère de Louis XIII, tient une place particulière. L'étude de cette figure, à la fois père, frondeur et parmi les premiers hommes du royaume, met en évidence la construction d'une figure ambiguë, à la croisée du privé et du public, du témoignage d'affection filiale et du portrait d'un grand homme. L'on s'interroge, dans cet article, sur les paradigmes anciens – en particulier la vertu romaine de *pietas* – sur lesquels reposent les portraits croisés de la fille et du père, et sur leur signification dans la définition des Mémoires comme pratique littéraire.

Gaston d'Orléans's daughter, 'la Grande Mademoiselle', wrote memoirs in which Monsieur, Louis XIII's brother, occupies a prominent place. The study of this figure – father, member of the Fronde and among the first men of the kingdom – highlights the construction of an ambiguous figure, where the private and the public, the expression of filial affection and the portrait of a great man intersect. This article examines the ancient paradigms – in particular the Roman virtue of *pietas* – on which the crossed portraits of the daughter and the father are based, and their relevance in the definition of the memoir as a literary practice.

INDEX

Keywords : Orléans (Gaston d'), Montpensier (Anne-Marie-Louise-Henriette d'Orléans duchesse de), family, portrait, memoirs, pietas

Mots-clés : Orléans (Gaston d'), Montpensier (Anne-Marie-Louise-Henriette d'Orléans duchesse de), famille, portrait, mémoires, pietas

AUTEUR

YOHANN DEGUIN

Université de Rouen Normandie – CÉRÉDI

Maître de conférences à l'université de Rouen Normandie, Yohann Deguin s'intéresse aux Mémoires d'Ancien Régime et à la fabrication des identités collectives dans les écrits de soi. Il est l'auteur de *L'écriture familiale des Mémoires. Noblesse : 1570-1750*, paru en 2020 chez H. Champion. Associate professor at the University of Rouen Normandie, Yohann Deguin studies early and modern memoirs and collective identity constructions in non-fiction. His book *L'Écriture familiale des Mémoires. Noblesse, 1570-1750* was published in 2020 by Honoré Champion.
yohann.deguin[at]univ-rouen.fr